



# L'enceinte romaine du Mans, recherches archéologiques et valorisation touristique

Estelle Bertrand, Élodie Salin,

---

## Éditeur



Le Mans Université  
Laboratoire Espaces et Sociétés  
UMR 6590 - CNRS  
Avenue Olivier Messiaen  
72085 LE MANS

## Édition scientifique

URL : <https://atlas-social-du-mans.fr/index.php?id=749>

DOI : <https://doi.org/10.48649/asdm.749>

## Référence numérique

Estelle Bertrand, Élodie Salin, 2023 : « L'enceinte romaine du Mans, recherches archéologiques et valorisation touristique », in Bailly, G., Gasnier, A., Angonnet, S. (dirs), *Atlas social du Mans*, ISSN : en attente, planche mise en ligne le lundi 20 mars 2023, consultée le jeudi 20 juillet 2023 URL : <https://atlas-social-du-mans.fr/index.php?id=749>, DOI : <https://doi.org/10.48649/asdm.749>

**« Enceinte romaine (candidate UNESCO) » : la candidature portée par la ville du Mans figure désormais sur la signalétique urbaine, témoin du processus engagé depuis 2015 pour obtenir la prestigieuse reconnaissance de ce patrimoine fortifié, autrefois perdu de vue mais aujourd'hui associé à l'image de la ville. Un nouveau programme de recherches de l'université du Mans, Mumatourisme (CReAAH et ESO Le Mans, 2020-2022), s'intéresse aux dynamiques touristiques associées à cette démarche.**

De son passé romain, la ville du Mans conserve dans son sous-sol d'importants vestiges romains : mur de forum, thermes publics, aqueducs racontent l'histoire d'une capitale de capitale de cité florissante sous le Haut-Empire (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle). Mais aujourd'hui le symbole de la ville antique est son enceinte tardive, construite au début du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère (figure 1). Conservée sur plus de 50 % de son tracé et affichant un décor polychrome sans équivalent dans le monde romain sur la totalité de sa face externe, mur et tours (figure 2), la fortification fut l'un des tout premiers édifices du Mans classés monuments historiques (1862) et son attractivité ne s'est jamais démentie. Depuis 2015, la municipalité, sous l'égide du maire Jean-Claude Boulard, a engagé un processus de candidature au Patrimoine mondial de l'Unesco, qui témoigne d'une nouvelle dynamique de mise en valeur et rencontre, d'après les enquêtes réalisées dans le cadre du programme de recherches Mumatourisme, l'adhésion d'une large partie de la population habitante.

**Fig 1- Édifices de l'époque romaine au Mans, 320 après J.-C.**

## Édifices de l'époque romaine au Mans, 320 après J.-C.



Sources : enceinte H. Meunier, géoportail, L3 géographie, ESO Le Mans.

Fig 2- Enceinte face occidentale



Crédits : Bailly G., Charpentier S., vue drone 2022. ESO Le Mans.

L'enceinte romaine du Mans, érigée au début du IV<sup>e</sup> siècle pour protéger le coeur du pouvoir local et signaler la puissance de l'empire romain, enserrait un centre urbain aux dimensions réduites (8,5 ha). Englobée par la suite dans le tissu urbain et partiellement masquée par un habitat souvent insalubre à son pied, elle connut un regain d'intérêt au XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'effet du dynamisme des sociétés savantes locales, de la naissance de l'archéologie nationale et du développement de la ville stimulé par l'arrivée du chemin de fer en 1854. Les premières études furent menées dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle par les membres des sociétés savantes locales, encouragés par l'intérêt porté au monument dès le début des années 1830 par le fondateur de la Société française d'Archéologie, Arcisse de Caumont (1801-1873). Ce sont ces mêmes érudits locaux, dont Eugène Hucher (1814-1889) et Robert Triger (1856-1927), membres de la Société Historique et Archéologique du Maine, qui furent à l'origine des premières actions pour la sauvegarde des parties les plus menacées et le dégagement des portions les mieux conservées côté Sarthe. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une fois tournée la page du percement de l'enceinte par le tunnel routier ? rue Wilbur Wright (1877), la valeur du monument est reconnue, tant du point de vue archéologique que touristique. En 1935, la promotion de la ville par le Syndicat d'Initiative de la Sarthe associe déjà les 24h automobiles, le golf et « l'enceinte gallo-romaine », dont la face occidentale est mise en valeur par le dégagement le long des quais opéré par la municipalité (figure 3).

Figure 3- Affiche publicitaire de 1935 réalisée par André Galland



Crédits : ©Archives départementales de la Sarthe.

[Dans l'entre-deux-guerres, l'enceinte est partout. La Grande-Poterne et les tours deviennent des marqueurs privilégiés de communication, comme sur cette affiche publicitaire de 1935, réalisée par André Galland.](#)

L'entreprise de dégagement se poursuit tout au long du XXe siècle, conjointement à la sécurisation du monument (figure 4), mais il faut l'intervention d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du « Vieux Mans » à partir du milieu des années 1960 pour que l'édifice soit véritablement mis à l'honneur au même titre que le cœur historique. Ce processus bénéficie de la loi Malraux, qui offre à la municipalité l'occasion de protéger le cœur de ville en obtenant son classement comme secteur sauvegardé en 1966. Conséquence de ces actions : la tour du

Vivier est restaurée en 1975, après 10 ans de travaux et l'enceinte romaine est désormais indissociable du patrimoine historique du Mans (Figure 5).

Fig 4- Tour du Vivier en 1960



Crédits : Ville du Mans.

Fig 5- Enceinte romaine du Mans : Tour du Vivier en 2023



Crédits : E. Bertrand, 2023.

À la fin des années 1970, les associations de sauvegarde font échouer un nouveau projet de voie rapide le long du mur, qui l'aurait grandement fragilisé et en 1980, une convention est conclue entre l'État et la municipalité. C'est le début d'une nouvelle phase dans la mise en valeur de l'enceinte : restaurations, dégagements complémentaires, plan de mise en lumière renforcent sa patrimonialisation. Dans le même temps, de nouvelles recherches archéologiques conduites par Joseph Guilleux, archéologue et membre actif de la sauvegarde de l'enceinte, affinent la connaissance du monument et révèlent l'ampleur du chantier de construction antique. Les résultats de sa thèse, publiée en 2000, contredisent l'idée d'un édifice construit à la hâte pour parer aux incursions des « Barbares ». Le mur est désormais symbole du prestige de la ville antique et objet de la fierté des Manceaux. Il est au coeur des politiques patrimoniales mises en oeuvre par la ville, reconnue ville d'Art et d'Histoire depuis 2002 : le nouveau nom de « Cité Plantagenêt » vient alors consacrer la mue du « Vieux Mans », les visites guidées se multiplient, les classes patrimoine intègrent la découverte de l'enceinte romaine, les ateliers ouverts aux familles proposent de reconstruire le mur à l'identique, la signalétique renouvelée invite à une déambulation libre sur l'ensemble du périmètre de l'enceinte, de nouvelles portions sont fouillées par les archéologues et mises en valeur à l'occasion des travaux d'aménagement, le mur sert d'écran géant aux projections estivales de la Nuit des Chimères (figure 6).

Fig 6- Projection Nuit des Chimères sur la muraille



Crédits : Ville du Mans, 2021.

Élément déterminant de l'attractivité touristique du Mans, et reconnue comme le premier monument remarquable de la ville par les visiteurs (d'après les enquêtes menées en 2021 dans le cadre de Mumatourisme, 35 % d'entre eux la placent en première position, bien devant la cathédrale, 25 %), l'enceinte est engagée depuis 2015 dans une nouvelle étape : celle de la reconnaissance comme patrimoine mondial de l'Humanité. D'après ces mêmes enquêtes, les habitants adhèrent largement à la démarche : 95 % d'entre eux estiment que l'enceinte mérite cette prestigieuse inscription, 73 % jugent qu'elle offrirait à la ville une plus grande notoriété à l'échelle internationale et près de 60 % se disent prêts à participer activement à la candidature.

Dans cette optique, un jardin archéologique et un musée du mur, tous deux en projet, offriront aux visiteurs la synthèse des connaissances qui reste à faire et leur permettront de pénétrer au coeur de cet édifice, pour une complète appropriation. L'exposition « [Au pied du mur. L'enceinte romaine du Mans](#) », à voir au musée J.-C. Boulard ? Carré Plantagenêt du Mans entre le 14 mai 2022 et le 8 janvier 2023, en constitue également un

jalon important.

Fig 7- La cité Plantagenêt depuis les rives de Sarthe, vue drone

[https://atlas-social.univ-lemans.fr/art651jardins\\_muraille/](https://atlas-social.univ-lemans.fr/art651jardins_muraille/)

Crédits : Bailly G., Charpentier S., vue drone 2022.

## Bibliographie

Charles R., « L'enceinte gallo-romaine du Mans », RHAM 9, 1881, p. 107-145 ; p. 247-267 ; RHAM 10, 1881, p. 325-358.

Guilleux J., « 1980 année du patrimoine : une action sera-t-elle entreprise pour sauver l'enceinte gallo-romaine ? », L'Écotier 5, 1980, p. [3]-5, 7.

Guilleux J., L'enceinte romaine du Mans, Saint Jean d'Angély, 2000.

Hucher E., « Visite des anciennes murailles et des vieilles maisons du Mans », Congrès archéologique de France, 45e session, au Mans et à Laval, tenu en 1878, paru en 1879, p. 369-376.

Triger R., Les grandes transformations anciennes et modernes de la ville du Mans, Le Mans, 1907.

Triger R., « L'enceinte gallo-romaine du Mans, projet de dégagement », RHAM 82, 1926, p. 247-288.

---

### **Estelle Bertrand**

Maîtresse de conférence, Le Mans Université, UMR 6566 Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire (CReAAH)

Estelle.Bertrand@univ-lemans.fr

<https://creaah.cnrs.fr/team/bertrand-estelle/>

### **Élodie Salin**

Maîtresse de conférence, Le Mans Université, UMR 6590 Espaces et Sociétés (ESO)

Elodie.Salin@univ-lemans.fr

<https://cv.archives-ouvertes.fr/elodie-salin?langChosen=fr>

2023.

© Creative Commons - 4.0 BY-NC-SA